

Service instructeur
Direction de la Solidarité

4^{ème} Commission - N° 2006/III-118

Service consulté



**PROPOSITION DE PROLONGATION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL
D'ORGANISATION MEDICO-SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNES
HANDICAPEES**

Résumé : Compte tenu de l'importante réforme survenue dans le domaine du handicap en 2005, il est proposé de prolonger la validité du schéma départemental du handicap adopté en mars 2000 jusqu'au 31 décembre 2007.

Les schémas départementaux analysent l'évolution des besoins sociaux et médico-sociaux, dressent un bilan de l'offre existante et déterminent les perspectives et objectifs de développement de cette offre.

Le dernier schéma du handicap a été arrêté conjointement par le Préfet du Haut-Rhin et le Président du Conseil Général en mars 2000 pour une période de cinq ans 2000/2004. Ce volumineux document de 226 pages comporte 27 objectifs et plus de 50 actions. Ce schéma est très ambitieux puisqu'il couvre à la fois les actions en direction des enfants et des adultes handicapés.

Il prend en compte toutes les formes de handicap et vise un champ très large d'intervention allant du dépistage du handicap, à la prévention en passant par la formation des professionnels. Aussi, l'ensemble du programme d'actions n'a pu se réaliser dans le délai imparti des cinq ans.

Le renouvellement de ce schéma aurait dû intervenir en 2005, année d'adoption de la loi du 11 février pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui réforme considérablement le champ du handicap : modification du rôle et des missions des principaux acteurs dans le cadre des maisons départementales des personnes handicapées, création de nouvelles prestations et de nouvelles obligations en terme d'accessibilité à l'éducation, à l'emploi, au cadre bâti et au transport.

REÇU A LA PRÉFECTURE

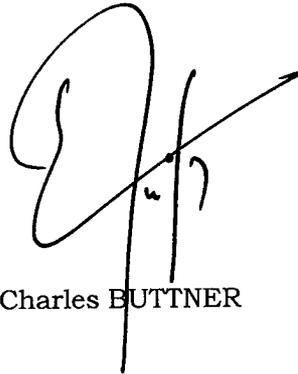
27 JUIN 2006

Beaucoup de ces mesures vont trouver un début d'application en 2006/2007 et vont profondément modifier les attentes du public et induire un repositionnement différent de l'offre de service, objectif principal d'un schéma d'organisation médico-sociale.

En conséquence il est proposé de prolonger la durée du présent schéma pour une durée de 3 ans couvrant la période 2005/2006/2007.

La démarche d'élaboration d'un nouveau schéma pour les années 2008 à 2012, sera lancée d'ici fin 2006 avec la mise en œuvre de l'état des lieux et du bilan du schéma actuel.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER